

## Communiqué de presse de l'UPOV n° 135






26 janvier 2022

### Nouvelle version d'UPOV PRISMA disponible

L'UPOV a le plaisir d'annoncer que la nouvelle version 2.7 d'UPOV PRISMA est désormais disponible.

## UPOV PRISMA

[UPOV PRISMA](#) est un outil en ligne qui facilite le dépôt de demandes de protection des obtentions végétales auprès des services de protection des obtentions végétales des membres de l'UPOV participants.

<p><b>NOUVEAU SERVICE PARTICIPANT</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Saint-Vincent-et-les Grenadines</li></ul> <p>Saint-Vincent-et-les Grenadines couvre toutes les plantes et espèces.</p> <p><b>Voir tous les services participants</b> Cliquez <a href="#">ici</a> pour voir la liste complète</p>	<p><b>UPOV PRISMA</b> </p> 
<p><b>NOUVEAUX MODES DE PAIEMENT</b></p> <p>Vous pouvez désormais passer directement de la barre de navigation d'UPOV PRISMA au Portail de propriété intellectuelle de l'OMPI pour accéder au service en ligne WIPO Pay et procéder au paiement des taxes.</p>	
<p><b>RESTEZ INFORMÉS DES FAITS NOUVEAUX</b></p> <p>Suivez-nous sur Twitter et LinkedIn pour rester informés des faits nouveaux concernant UPOV PRISMA.</p>	<p>@UPOVint</p>  <p><a href="https://www.linkedin.com/company/upov-official">https://www.linkedin.com/company/upov-official</a></p> 

**Avantages de l'utilisation d'UPOV PRISMA :**

- Service en ligne pour les demandes de protection des obtentions végétales
- Plus de 70 pays desservis
- Choix de la langue pour l'affichage des formulaires
- Traduction des réponses prédéfinies
- Copie des données dans d'autres demandes
- Rappels concernant la nouveauté et la priorité
- Consultation de toutes les procédures applicables par les services de protection des obtentions végétales
- Aperçu de toutes les demandes déposées

Pour en savoir plus : [www.upov.int/upovprisma](http://www.upov.int/upovprisma)

**NOTE À L'INTENTION DES ÉDITEURS**

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

L'UPOV compte 78 membres et couvre 97 États. Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Ghana, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne, Uruguay et Viet Nam.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111

Mél. : [upov.mail@upov.int](mailto:upov.mail@upov.int)

Site Web : <https://www.upov.int>

Réseaux sociaux



Compte Twitter : [@UPOVint](https://twitter.com/UPOVint)



Compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/upov-official>

[Fin du document]